

Fortis Luxembourg Finance Emprunt "CALLABLE THUNDERBALL NOTE 7"

Fortis Luxembourg Finance lance un nouvel emprunt destiné à tous les amateurs de coupons potentiellement élevés. Son nom? "**CALLABLE THUNDERBALL NOTE 7**" pour faire crépiter les coupons!

La "CALLABLE THUNDERBALL NOTE 7" en quelques mots

D'une **durée de 4 ans maximum**, ce nouvel emprunt structuré:

- assure le **remboursement à 100%** de votre capital (hors frais) le 6 février 2011 ou en cas de remboursement anticipé. L'émetteur se réserve en effet le droit de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 6 février 2008 (voir modalités au verso);
- distribue, le 6 mai 2007, un **premier coupon de 6% (taux annuel brut)** soit 15 EUR;
- distribue ensuite, **chaque trimestre**, un **coupon** à taux variable et donc non garanti, **compris entre un minimum de 0% et un maximum de 6% (taux annuels bruts)**.

Calcul des coupons variables

Déterminé 5 jours ouvrables avant la mise en paiement, le montant (brut) de chaque coupon trimestriel se fonde sur:

- le taux d'intérêt brut du coupon trimestriel précédent;
- le niveau du **taux Euribor à 3 mois** cinq jours ouvrables avant la date de paiement des intérêts.

Le taux d'intérêt déterminant le montant du coupon sera calculé selon la formule suivante:

165% du taux d'intérêt précédent MOINS taux Euribor à 3 mois

Exemples

Ces exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif afin d'illustrer le mécanisme de calcul du coupon.

Coupon 1	Coupon 2		Coupon 3		Coupon x	
6,00% soit 15,00 EUR*	Taux d'intérêt précédent = 6,00%	Taux Euribor à 3 mois = 3,80%	Taux d'intérêt précédent = 6,00%	Taux Euribor à 3 mois = 4,50%	Taux d'intérêt précédent = 5,40%	Taux Euribor à 3 mois = 9,00%
	9,90% - 3,80% = 6,10% ⇒ Coupon max. 6,00% soit 15,00 EUR*		9,90% - 4,50% = 5,40% soit 13,50 EUR*		8,91% - 9,00% = -0,09% ⇒ Coupon nul	

* Montant brut distribué par coupure de 1000 euros. Dans le meilleur scénario, le rendement interne sera de 5,44% brut tandis que, dans le scénario le plus défavorable, il sera de -0,50% brut.

Evolution du taux Euribor * à 3 mois (au 13/12/2006)



Ce mécanisme sera optimal pour l'investisseur dans le cas d'une hausse modérée, d'une stagnation ou d'une baisse des taux courts.

* EURIBOR (Euro Inter Bank Offered Rate): taux pratiqué sur le marché européen par les banques de premier ordre pour rémunérer leurs comptes de dépôt. Des informations quant à l'évolution de ce taux peuvent être obtenues dans toute agence Fortis. Communiquées à titre indicatif, les données historiques ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus de Base ainsi que les Final Terms.

Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A.
Garant	Fortis Banque S.A.
Rating de l'émetteur	Moody's: Aa3 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Titres non livrables (code ISIN: XS0277227418 - Série 321).- Conservés gratuitement en Compte-titres Fortis¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Banque Luxembourg.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.
Intérêts	<p>Les intérêts sont payables trimestriellement à terme échu, les 6/5, 6/8, 6/11 et 6/2 de chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'issue du premier trimestre, l'investisseur recevra un coupon de 6% (taux annuel brut).- Variable et non garanti, le taux brut de chacun des autres coupons trimestriels est établi sur base du taux d'intérêt brut du coupon précédent et du taux Euribor à 3 mois (165% du taux d'intérêt brut précédent moins le taux Euribor à 3 mois).- Le rendement interne brut variera d'un minimum de -0,50% à un maximum de 5,44%.- Le fixing du coupon trimestriel se fait 5 jours ouvrables avant la date de paiement d'intérêts.
Date d'échéance	<p>06/02/2011.</p> <ul style="list-style-type: none">- L'émetteur se réserve le droit, mais non l'obligation, de procéder au remboursement anticipé de cet emprunt au pair à chaque échéance de paiement à partir du 6 février 2008, à condition de l'avoir notifié par voie de presse au moins 5 jours ouvrables avant cette date.
Date de paiement et d'émission	06/02/2007.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% à l'échéance finale ou en cas de remboursement anticipé.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: nihil.- A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	<p>Les Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels les Notes pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.</p>
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	<p>Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.</p>
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 68 61.	<p>Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 20 décembre 2006, et à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques".</p> <p>Le Prospectus de Base a été approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier à Luxembourg et notifié à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances.</p> <p>Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition.</p> <p>S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.</p>

¹ Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

COMMENT SOUSCRIRE?

La période de souscription court **du 23 décembre 2006 au 26 janvier 2007** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modifications des conditions de marché).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt de chez vous, via **PC banking** ou **Phone banking** (au 078/05 05 02), ou **aux guichets de toute agence Fortis**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre **Service Clients au 078/05 05 05**.